

**ANNONCE**  
**Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Adaptée**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de Saint Pierre des Corps

**Correspondant :** Mme Marie-france Beaufiles, Maire, 34 Avenue de la République - BP 357, 37703 Saint pierre des corps cedex, tél. : 02 47 63 43 43, télécopieur : 02 47 63 44 00, courriel : [s.capus@mairiespdc.fr](mailto:s.capus@mairiespdc.fr), adresse internet : <http://www.saintpierredescorps.fr/>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Education

**Objet du marché :** Fournitures scolaires

**Type de marché de fournitures :** Achat

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 39162110

**Lieu d'exécution et de livraison :** Ecoles de la commune de Saint-Pierre-des-Corps, 37700 Saint-Pierre-des-Corps

**Code NUTS :** FRB04

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'exécution sera ordonnée par bons de commande du pouvoir adjudicateur ou de l'autorité désignée à cet effet au fur-et-à-mesure des besoins exprimés.

Montant minimum annuel : 20 000 euro(s) TTC

Montant maximum annuel : 60 000 euro(s) TTC

**Prestations divisées en lots :** non

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) :** 01 juin 2018

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucun cautionnement ni retenue de garantie

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Le financement de l'opération est prévu au budget général de la commune de Saint-Pierre-des-Corps avec des ressources publiques ou privées. paiement à 30 jours par mandat administratif en application de l'article 98 du CMP. Modalités de variation des prix : prix fermes la première année.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services

sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres : 13 avril 2018 à 12 h 00**

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018/01

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 5 mars 2018

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil d'acheteur :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_j4JYUI2g6B](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_j4JYUI2g6B)

Lors du téléchargement, le candidat est invité à renseigner le nom du candidat, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusés lors du déroulement de la présente consultation.

OU

il peut être retiré au Secrétariat général

34 avenue de la République- 37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Tél : 02 47 63 43 43

Date limite d'obtention : 13 avril 2018 à 12 h 00

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans cedex, tél. : 02 38 77 59 00, télécopieur : 02 85 53 85 16, courriel : [greffe.ta-orleans@juradm.fr](mailto:greffe.ta-orleans@juradm.fr), adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 6 quai de ceineray BP 33515, 44035 Nantes, tél. : 02 40 08 64 64, télécopieur : 02 40 47 66 66, courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Introduction d'un référé précontractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-1 du code de justice administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la date de signature du contrat. le délai minimal de suspension de la signature du marché est de 7 jours à compter de l'envoi de la notification par télécopie aux entreprises non retenues.

Introduction d'un référé contractuel en matière de contrats et marchés : en application de l'article L 551-13 du code de justice administrative, pouvant être introduit au plus tard le 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution de marché,

Introduction d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché.